

# le bulletin départemental de l'inspection académique de la Haute-Saône



## SOMMAIRE

### 1 INFORMATIONS DIVERSES

- Affectation des personnels enseignants spécialisés du 1er degré en Nouvelle Calédonie et dans les collectivités d'Outre-Mer Page 2
- Fonctions de répétiteur (CNED) Page 2
- CAFIPEMF 2005 Page 2
- Enseignement des langues vivantes Page 3
- Dépannage informatique Page 3
- ADSL : pare-feu AMON Page 3

### 2 REGLEMENTATION

- Information sur l'autorisation parentale d'intervention chirurgicale Page 4
- Enseignement de la natation dans les établissements scolaires du premier et second degré Page 4
- Elections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école Page 4
- Bourses d'enseignement d'adaptation Page 4

### 3 ACTIONS EDUCATIVES

- Enseignements artistiques et action culturelle Page 5
- TICE et pédagogie Page 5
- Education à l'environnement Page 5
- Projet de classe de découverte : préavis de séjour avec nuitée(s) Page 6
- Opérations « Fermes ouvertes » et « mission TELLUS » Page 6
- Ecole et cinéma Page 7
- Fiche d'inscription arts et cultures 2004/2005 Page 8

### ANNEXES

- Protocole départemental d'organisation des soins et des urgences et fiche d'urgence d'inscription à l'intention des parents Annexe 1, 2 et 3
- Elections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école Annexe 4
- Préavis de départ en classe de découverte Annexe 5
- Affiche Salon des Editeurs Annexe 6
- Communiqué de l'AGIEM Annexe 7
- Premier concours interne EPE Annexe 8

### EDITORIAL

Le département de la Haute-Saône dispose depuis cette rentrée de 6 nouveaux postes d'assistants d'éducation chargés de l'intégration des élèves handicapés.

Cette dotation a permis le recrutement de 10 personnes travaillant à mi-temps et qui s'occuperont du suivi de 22 élèves.

Par ailleurs, un poste a été consacré à l'intégration collective de 16 autres élèves.

Le dispositif d'assistants d'éducation mis en place depuis la rentrée scolaire 2003-2004 permet donc désormais dans le 1er degré d'accompagner 86 élèves en intégration individuelle et 204 en intégration collective.

B. COLINET

## 1—INFORMATIONS DIVERSES

### AFFECTATION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS SPECIALISES DU 1<sup>ER</sup> DEGRE EN NOUVELLE-CALEDONIE ET DANS LES COLLECTIVITES D'OUTRE-MER.

BO n°31 du 02 Septembre 2004

NOTE DE SERVICE N°2004-120 DU 21-7-2004 relative aux conditions de dépôt et d'instruction des candidatures à un poste en Nouvelle-Calédonie et dans les Collectivités d'Outre-Mer pour l'une des rentrées scolaires de l'année 2005, soit :

- en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna, rentrée scolaire février 2005 (premier mouvement) ;
- en Polynésie française et à Mayotte, rentrée scolaire septembre 2005 (deuxième mouvement).

Sont concernés : les personnels enseignants du premier degré spécialisés titulaires du CAEAA/ CAFIPEMF, du CAEI/CAPSAIS, ou du diplôme de psychologue scolaire.

Les personnels ayant déjà exercé leurs fonctions dans une collectivité d'outre-mer ne peuvent déposer une nouvelle candidature qu'à l'issue d'une affectation d'une durée minimale de deux ans hors de l'une de ces collectivités.

Les candidats n'ont à remplir qu'un seul dossier quel que soit le mouvement auquel ils participent. Ils forment obligatoirement leurs vœux par ordre de préférence, pour chacun des mouvements, dans les tableaux prévus à cet effet dans le dossier.

Ce dossier est téléchargeable sur le site SIAT accessible à l'adresse : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) et rubrique "Personnels : concours, carrières" puis "Enseignants".

Date limite de dépôt des dossiers auprès de l'IEN : 04 Octobre 2004, délai de rigueur.

*Pour plus d'informations : <http://www.education.gouv.fr/bo/2004/31/MENP0401657N.htm>*

### FONCTIONS DE REPETITEUR A DOMICILE

Nous recherchons un enseignant pour assurer les fonctions de répétiteur à domicile des cours du Centre National d'Enseignement à Distance auprès d'une élève handicapée (3 heures par semaine rémunérées par le CNED).

Pour toute information, contacter le secrétariat IEN AIS, inspection académique, Place Beauchamp à Vesoul  
tél : 03 84 78 63 59

SIGNALE

### CAFIPEMF 2005

#### CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'INSTITUTEUR OU DE PROFESSEUR DES ECOLES MAITRE FORMATEUR

La réunion de la commission d'agrément est fixée au Mercredi 29 Septembre 2004

Le registre des inscriptions au CAFIPEMF est ouvert du 08 septembre au 08 octobre 2004 : les candidats instituteurs ou professeurs des écoles titulaires doivent justifier au 31 décembre de l'année de l'examen d'au moins 5 ans de services effectifs.

Les inscriptions, sur papier libre, seront accompagnées de la décision d'agrément et parviendront à la division des ressources humaines bureau de la protection sociale et des pensions par la voie hiérarchique très rapidement.

## INFORMATIONS DIVERSES

### Enseignement des Langues Vivantes

L'enseignement des langues vivantes débutera le 1<sup>er</sup> octobre 2004. Certaines précisions doivent néanmoins être apportées :

- les classes qui reçoivent un enseignement de langue avec **un enseignant du 1<sup>er</sup> degré ou de second degré** débuteront le 1<sup>er</sup> octobre.
- les classes qui reçoivent un enseignement de langue avec **un assistant étranger** débuteront le lundi 11 octobre. Les directeurs en ont déjà été informés.
- les classes qui reçoivent un enseignement de langue avec un **intervenant extérieur** devront attendre la mise en place du dispositif.

Dans certaines écoles, il se peut que 2 ou 3 schémas se superposent. Il convient alors de faire débiter les classes qui ont déjà une personne qualifiée aux dates indiquées et de laisser les autres en attente.

### DÉPANNAGE INFORMATIQUE NOUVELLES MODALITÉS D'APPEL DU RAIP 1er degré

En cas de défaillance du matériel informatique de l'école, vous pouvez obtenir rapidement une intervention par télémaintenance (panne logicielle) ou un diagnostic de la panne (panne matérielle) et si besoin le déplacement de votre animateur TICE de circonscription.

#### 1 – PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Si votre connexion internet est opérationnelle – mais vous pouvez aussi le faire depuis votre domicile -, il est facile de déposer une demande de dépannage en utilisant le courrier électronique : envoyez un message à : [ia70.raip1@ac-besancon.fr](mailto:ia70.raip1@ac-besancon.fr)

#### 2 – PAR TÉLÉPHONE

Au 03.84 78 63 23, Nicolas GIRARDIN, technicien du RAIP 1er degré, vous répond du lundi au vendredi : 8h 15 à 12h 15 et 13h 15 à 17h 15.

N'appellez pas directement votre animateur Tice de circonscription pour les pannes matérielles !

### ADSL : LE PARE-FEU AMON EST GRATUIT

Nous invitons les écoles qui utilisent une liaison au net par NUMERIS à faire remplacer cette liaison par l'ADSL, qui est moins coûteux, si c'est possible techniquement.

Pour savoir si ADSL est accessible à votre commune, voyez sur le net à cette adresse : [http://www.action70.com/tout\\_sur\\_adsl\\_haute-saone.php](http://www.action70.com/tout_sur_adsl_haute-saone.php)

Dans le B.D. n° 5 de janvier 2004 ont été décrites les exigences matérielles pour la connexion ADSL des écoles. Ce BD est toujours accessible en passant par le site des animateurs (voir adresse en début d'article), menu de droite : « Outils », « BD ».

Il y est mentionné la nécessité d'utiliser un ordinateur de protection, dit « pare-feu Amon » pour sécuriser la connexion.

Les autres critères techniques décrits dans le BD n°5/2004 restent impératifs, et sans changement : routeur BEWAN ADSL 600 et adresse IP fixe souscrite auprès du fournisseur d'accès le mieux disant (négociation à effectuer par la commune).

J.Pierre LALEVÉE  
Mission TICE – IA70

## 2—REGLEMENTATION

### INFORMATION SUR « l'autorisation parentale d'intervention chirurgicale »

La loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades, modifie l'autorisation d'intervention chirurgicale d'un élève donnée par les parents, dans le cadre de sa fréquentation d'une école publique.

**Il n'est donc plus nécessaire de demander aux familles de « signer la fiche d'urgence pour une intervention chirurgicale ».**

Vous trouverez en annexe la nouvelle fiche d'urgence, avec le protocole départemental d'organisation des soins et des urgences.

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser au Docteur FERRY, Médecin conseiller technique, ou Madame SŒUR, Infirmière conseillère technique—tél. 03.84.78.63.07.

**SIGNALE**

### ENSEIGNEMENT DE LA NATATION DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DU PREMIER ET DU SECOND DEGRE

Une circulaire parue dans le bulletin officiel n° 32 du 9 septembre 2004 définit les conditions pratiques de mise en œuvre de l'enseignement de la natation par les élèves des écoles maternelles, élémentaires, des collèges et des lycées.

Une attention particulière doit être apportée au titre II concernant l'encadrement et la qualification des personnels.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter madame Sylvie DAGUENET—CPD EPS—03 84 78 63

### ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE

(Voir document en annexe)

### BOURSES D'ENSEIGNEMENT D'ADAPTATION

Les enfants qui, en raison des difficultés de scolarisation qu'ils présentent, doivent suivre des enseignements complémentaires destinés à faciliter et accélérer leur adaptation à la vie scolaire et à l'enseignement dispensé dans l'établissement scolaire qu'ils fréquentent, peuvent faire une demande de bourses d'enseignement d'adaptation.

Ces bourses sont réservées aux familles ayant à assumer une charge financière supplémentaire pour cet enseignement d'adaptation. Ne peuvent en bénéficier celles dont les frais de séances et de transport sont remboursés à 100% et celles bénéficiant déjà d'une allocation spéciale. Le minimum alloué est de 8, 56 € par trimestre, le maximum 51,36 €.

Pour tout renseignement complémentaire, il y a lieu de s'adresser aux secrétariats des commissions de circonscriptions (GRAY : 03 84 65 31 92—VESOUL : 03 84 78 63 00—LUXEUIL : 03 84 40 12 10—LURE : 03 84 30 21 85 ou à l'inspection Académique DEPE : 03 84 78 63 21.

### 3—ACTIONS EDUCATIVES

#### TICE ET PÉDAGOGIE

N'oubliez pas l'existence du site des animateurs Tice : [http://artic.ac-besancon.fr/animateurs\\_ia70](http://artic.ac-besancon.fr/animateurs_ia70) , qui contient de nombreuses informations et outils pédagogiques, administratifs et techniques. À placer en page d'ouverture de votre explorateur internet pour être au courant des dernières actions menées ici où là.

Si votre école a inclus dans son projet pédagogique un volet TICE, ou si dans le courant de l'année vous avez besoin d'une aide pour un travail avec vos élèves, pour une formation, un soutien, le B2i, l'utilisation de logiciels, une participation aux sites des missions science, littérature, musique, math, etc., les animateurs Tice de circonscription et le chargé de mission Tice à l'I.A. sont à votre disposition. Les animateurs de circonscription assurent leurs tâches d'animateurs à mi-temps et ne sont pas toujours disponibles ; utilisez le courrier électronique pour prendre contact avec eux :

Gray : [veronique.clement@ac-besancon.fr](mailto:veronique.clement@ac-besancon.fr)      Lure : [jocelyn.bresson@ac-besancon.fr](mailto:jocelyn.bresson@ac-besancon.fr)  
 Luxeuil : [gilles.robert@ac-besancon.fr](mailto:gilles.robert@ac-besancon.fr)      Vesoul nord : [jean-paul.fermet@ac-besancon.fr](mailto:jean-paul.fermet@ac-besancon.fr)  
 Vesoul sud : [jean-luc.geral@ac-besancon.fr](mailto:jean-luc.geral@ac-besancon.fr)

Le chargé de mission, Jean-Pierre Lalevée, peut être joint par courrier électronique à l'adresse [animinfo70@ac-besancon.fr](mailto:animinfo70@ac-besancon.fr) ou par téléphone au 03 84 78 63 67.

#### **EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE (EEDD) ET ANIMATION DEPARTEMENTALE 2004-2005**

##### *« PREMIERS PAS POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE »*

L'année dernière a été employée à préparer la généralisation progressive d'une *éducation à l'environnement vers le développement durable (EEDD)* à l'École à partir de la rentrée 2004. Cette action constitue une des priorités propres à l'académie de Besançon pour 2004-2005.

Une nouvelle circulaire sur ce sujet a été publiée au BOEN du 15 juillet dernier.  
 Son adresse sur l'internet :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/28/MENE0400752C.htm>

**Il ne s'agit en aucun cas de créer une nouvelle discipline** car la découverte de l'environnement est par nature multidisciplinaire.

En revanche il s'agit, à travers les enseignements disciplinaires aussi bien que la conduite de projets thématiques, de faire découvrir plus systématiquement à nos élèves, non seulement les caractéristiques de quelques questions environnementales, mais aussi de comprendre certains enjeux et d'envisager des solutions pour l'avenir (fussent-elles provisoires ou partielles). Nos programmes récemment rénovés permettent de conduire ce type de démarche.

Dans cette optique, l'animation départementale annuelle sera axée sur l'EEDD et intitulée :

##### *« PREMIERS PAS VERS LE DEVELOPPEMENT DURABLE »*

(voir annexes spécifiques de présentation et revoir le BD de juin dernier le cas échéant)

**Inscriptions par courriel auprès de :** [J-Louis.Dubois@ac-besancon.fr](mailto:J-Louis.Dubois@ac-besancon.fr)

Veuillez préciser au minimum les renseignements suivants :

- Ecole ou collège et commune
- classe (enseignant + niveau)
- problématique ou thème choisi
- intitulé du projet
- adresse de courrier
- le cas échéant, volontariat pour un parrainage étudiant.

### 3—ACTIONS EDUCATIVES

#### PROJETS DE CLASSE DE DECOUVERTE PREAVIS DE SEJOUR AVEC NUITEE(S)

Le préavis permet à l'inspection académique de suivre le montage des projets en relation avec le Conseil général de Haute-Saône qui les subventionne aux conditions suivantes (1<sup>er</sup> degré) :

- 1) La commune apporte une participation financière supérieure ou égale à celle du Conseil général (23 €/séjour/élève)
- 2) Le séjour dure au moins 3 jours (2 nuitées) en maternelle.
- 3) Le séjour dure au moins 5 jours (4 nuitées) en élémentaire.

#### RAPPELS :

★ Les collègues qui montent un projet pour la première fois et ceux qui rencontreraient des difficultés particulières peuvent solliciter l'aide de l'enseignant chargé de ce dossier :

Jean-Louis Dubois, mission « **séjours**, environnement et sciences »

Tél : 03 84 78 63 52

Mél : [J-Louis.Dubois@ac-besancon.fr](mailto:J-Louis.Dubois@ac-besancon.fr)

★ Deux classes qui partent au même endroit et aux mêmes dates peuvent monter un seul dossier commun qui doit toutefois détailler le programme suivi par les différents groupes d'élèves.

**Les préavis doivent parvenir à l'inspection académique pour le 16 octobre prochain.** (voir formulaire en annexe)

#### OPERATIONS « FERMES OUVERTES » ET « MISSION TELLUS » (COMMUNIQUE DE LA FDSEA 70)

Comme chaque année, la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) et les Jeunes agriculteurs (JA) proposent aux classes de cycle 3 de faire connaissance avec l'agriculture locale à travers deux dispositifs distincts :

- **Ferme ouverte** permet de visiter l'exploitation d'un agriculteur bénévole et volontaire entre le 15 novembre et le 15 décembre 2004.
- **Mission Tellus** consiste à accueillir un agriculteur en classe pour échanger sur son métier et sa dimension européenne. Une mallette pédagogique est laissée à disposition de l'école.

#### Renseignements et inscriptions :

Isabelle Mougin  
FDSEA –JA  
Maison des agriculteurs  
17 quai Yves Barbier  
70006 VESOUL Cedex

Tél. : 03 84 77 14 26

Fax : 03 84 77 14 96

Courriel : [i.mougin@fdsea70.fr](mailto:i.mougin@fdsea70.fr)

### 3—ACTIONS EDUCATIVES

#### ECOLE ET CINEMA 2004-2005

- **Partenaires**

- L'inspection académique de la Haute-Saône (coordination Education nationale),- les Amis du Cinéma (coordination départementale cinéma),- les réseaux Ecran Mobile et Cinévasion,- le CDDP,- les exploitants des salles de cinéma.

- **Objectifs**

- Former l'enfant spectateur par la découverte active du cinéma en salle à partir du visionnement d'œuvres du patrimoine et d'autres cultures.

- Développer le sens critique par la lecture d'images au cours d'activités pédagogiques.

- **Organisation**

- Ce dispositif s'adresse aux élèves des cycles II et III (de la GS au CM2).

- 8 films ont été choisis pour le département dans le catalogue national

- Les classes participantes assistent à 3 séances, au moins, pendant le temps scolaire, dans une salle de cinéma partenaire.

- Des documents d'accompagnement (un livret " Cahier de Notes sur... " pour l'enseignant, une fiche de présentation du film pour les élèves) sont fournis gratuitement avant chacune des projections.

- Une formation d'une demi-journée par film est prévue (mercredi matin au CDDP) sur la base du volontariat.

- Tarif : 2,00 €/ élève / film.

- **Lieux de projection**

Salles pouvant accueillir le dispositif : **Faverney, Gray, Gy, Lure (espace Méliès), Luxeuil (espace Molière), Marnay, Port-sur Saône, Vesoul (espace Villon, Club 5), Villersexel.**

D'autres lieux pourront être envisagés.

- **Programmation**

TITRE et PRESENTATION	CYCLE	PERIODE
<b>LE CORSAIRE ROUGE</b> , R. Siodmak, USA, VF, 1951-52, couleurs, <b>104 min.</b> <i>Le pirate Vallo dit « le corsaire rouge » s'empare du vaisseau du baron Gruda. L'embarcation est chargée d'armes pour réprimer les révoltes aux caraïbes. Vallo, suivi de son compagnon muet, décide de les vendre aux révoltés de l'île Cobra... Les aventures tragi-comiques de l'impétueux corsaire rouge se multiplient : trahisons, délivrances, attaques, poursuites se succèdent à un rythme effréné.</i>	II-III	03/11 au 16/11
<b>CINQ BURLESQUES</b> , Chaplin, Bowers, Keaton, USA, muets avec cartons en VF, NB, <b>60 min.</b> - <i>Charlot fait une cure</i> , Chaplin, 1917 - <i>Charlot s'évade</i> , Chaplin, 1917 - <i>Pour épater les poules</i> , Bowers, 1925 - <i>Non, tu exagères</i> , Bowers, 1926 - <i>Malec Forgeron</i> , Keaton et M. St Clair, 1922	II-III	01/12 au 14/12
<b>NANOUK L'ESQUIMAU</b> , R. Flaherty, USA, sonorisé, 1921, NB, <b>70min</b> La vie de Nanouk (ce qui signifie ours) est une longue lutte contre le vent et le froid. Il se déplace en Kayak avec sa famille...	II-III	19/01 au 01/02
<b>-LA PETITE VENDEUSE DE SOLEIL</b> , D. Mambety Diop, Sénégal-France-Suisse, <b>VO sous-titrée</b> , 1998, couleurs, <b>43 min.</b> Sili, 12 ans, une jambe appareillée, quitte chaque jour sa cité pour aller mendier dans les rues de Dakar. Un matin, elle se fait renverser par un jeune vendeur de journaux. Elle décide alors de vendre, elle aussi, des journaux... Dans ses aventures l'amitié de Babou l'aidera.	III	09/03 au 22/03
<b>-RABI</b> , G. Kaboré, Burkina-Faso/GB, <b>VO sous-titrée</b> , 1992, couleurs, <b>62 min</b> Rabi, 10 ans, vit avec sa famille en pleine brousse. Il partage les jeux et les obligations des garçons burkina-bé de son âge. Deux rencontres, avec un homme sage et un animal vont changer sa vie d'enfant...	III	105 min.
<b>-PETITES Z'ESCAPADES</b> , courts métrages, <b>32 min</b> • <i>Jean de la Lune</i> , P. Le Nôtre, animation en plastiline, couleurs, 2min34 - <i>L'éléphant et la baleine</i> , J-R. Girerd, animation en pâte à modeler, couleurs, 7min34 - <i>Meunier tu dors</i> , P. Le Nôtre, animation en plastiline, couleurs, 2min31 - <i>Petite escapade</i> , P-L. Granjon, marionnettes en papier, NB, 5min30 - <i>Le trop petit prince</i> , Z. Trofimova, animation en plastiline, couleurs, 6min40 - <i>Au bout du monde</i> , K. Bronzit, dessins sur cellos, couleurs, 8min	II-III	27/04 au 10/05
<b>-LES CONTES DE LA MÈRE POULE</b> , courts métrages, <b>46 min</b> - <i>Shangoul et Mangoul</i> , F. Torabi et M. Sarkani, éléments textiles découpés et brodés, couleurs, 17min - <i>Le poisson Arc-en-Ciel</i> , F. Tobari, éléments textiles découpés, couleurs, 13 min • <i>Lili Hosak</i> , V. Fard-e-Moghadam, papiers découpés, couleurs, 16 min	III	78 min
<b>LE VOLEUR DE BICYCLETTE</b> , V. De Sica, Italie, VF, 1948, NB, <b>85 min</b> Rome, après la Seconde Guerre mondiale, Antonio Ricci trouve enfin un emploi de colleur d'affiches. Il lui faut absolument une bicyclette pour être engagé. Sa femme décide d'échanger tous les draps de la maison contre un vélo. Bruno aide son père à remettre en état la précieuse bicyclette...	III	18/05 au 31/05

**N.B :** les périodes indiquées dans le tableau sont communiquées afin de vous permettre d'établir un choix ; les dates précises des projections seront données après réception des inscriptions.

**3—ACTIONS EDUCATIVES****ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET ACTION CULTURELLE**

La fête de la science se déroulera à Lure du 11 au 17 octobre 2004 sur le thème « Humanisme et sciences appliquées au temps de la Renaissance ».

Elle associe de nombreux et prestigieux partenaires. Cette manifestation vise à développer la curiosité, l'attitude active et critique vis-à-vis de l'information, le lien entre public/recherche/secteur économique.

Expositions et ateliers divers seront proposés tous les jours du lundi 11 au dimanche 17 octobre inclus de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.

Vous pouvez obtenir des renseignements précis sur les animations prévues à la demande.

Pour les scolaires, réserver à l'avance par mail ou par courrier postal adressé à :

Marie-Anne BOUDOT—44, rue du Magny—70200 LURE  
Shaarl@wanadoo.fr



**Spectacle de la Compagnie de théâtre « La Cotonière »**

**Pour obtenir des informations complémentaires :**

**Jocelyne PARISOT : 03 84 78 63 52**  
**Cemlia70@ac-besancon.fr**



## FICHE D'INSCRIPTION

Remplir impérativement une fiche par classe et la retourner au plus tard le :

**jeudi 30 septembre 2004.**

Les demi-journées de formation auront lieu le **mercredi matin de 09H00 à 12H00 au CDDP** (les dates seront communiquées ultérieurement).

Retourner la fiche à :

**Inspection académique de la Haute-Saône  
Maîtrise du langage**

**5, place Beauchamp  
70013 VESOUL cedex**

**tél : 03-84-78-63-52**

**fax : 03-84-78-63-63** (à l'intention de Leïla BAÏRI)

**mél : [ce.mdl.ia70@ac-besancon.fr](mailto:ce.mdl.ia70@ac-besancon.fr)**

..... ✂ .....

<b><u>ECOLE</u></b>
Adresse : ..... .....
Numéro de téléphone : .....
Adresse électronique : .....
<b><u>CLASSE</u></b>
Nom et prénom de l'enseignant : .....
Cycle et année : ..... Nombre d'élèves : .....
<b><u>TITRES DES TROIS FILMS RETENUS</u></b>
..... ..... .....
<b><u>LIEU DE PROJECTION CHOISI</u></b>
.....

### **Cas particuliers**

Afin d'organisation le calendrier des projections, précisez si vous avez des jours d'activités prévues (piscine...) :

.....  
.....  
.....  
.....

**PREMIER CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT  
DE PROFESSEURS DES ECOLES  
SESSION 2005**

**CONDITIONS D'INSCRIPTION :**

Peuvent se présenter au premier concours interne, les instituteurs titulaires qui justifient de trois années de services effectifs en cette qualité au 1er septembre de l'année précédant le concours.

**INSCRIPTIONS :**

L'inscription du candidat doit être effectuée auprès de l'Inspecteur d'Académie du département au titre duquel il désire concourir.

Le registre des inscriptions sera ouvert à partir du **MARDI 21 SEPTEMBRE 2004 jusqu'au LUNDI 08 NOVEMBRE 2004 à 17 h 00 à**

l'Inspection Académique de la Haute-Saône  
Division des Ressources Humaines  
Bureau des pensions et de la Protection Sociale  
5, Place Beauchamp - BP 419 -  
70013 VESOUL Cedex

tél. : 03.84.78.63.32.

Compte tenu de la suppression de la franchise postale, aucun dossier ne pourra être adressé à l'école sur demande téléphonique. Il sera, soit remis en mains propres, soit adressé au candidat qui aura préalablement établi une demande écrite accompagnée d'une enveloppe grand format timbrée à 1,02 euro et libellée à son adresse.

La date de l'épreuve écrite a été fixée sur le plan national, au **MERCREDI 30 MARS 2005**.  
Le nombre de postes prévu pour la Haute-Saône sera communiqué ultérieurement.

Les dossiers dactylographiés servant de base à l'épreuve orale d'admission devront être remis, en double exemplaire, aux surveillants de l'épreuve écrite, le **MERCREDI 30 MARS 2005**.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Inspection Académique - division des Ressources Humaines Bureau des Pensions et de la protection sociale..